

La société publique locale des Ports de la Manche se dote de la drague Venus Manche

La SPL des Ports de la Manche vient d'inaugurer Venus Manche, un nouveau navire de dragage destiné à l'entretien des ports structurants de Granville, Barneville-Carteret et Saint-Vaast-la-Hougue. Un investissement stratégique au service de la performance portuaire et de l'économie maritime manchoise.



L'inauguration de Venus Manche, acquise par la SPL des Ports de la Manche, s'est déroulée ce vendredi 6 février 2026 dans le port de Carteret, en présence de nombreux élus et invités, parmi lesquels Erick Beaufiles, ancien vice-président du conseil départemental, parrain de ce bâtiment.

| OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 10/02/2026 à 16h00

La SPL des Ports de la Manche a franchi une étape dans la gestion et l'entretien de ses **infrastructures portuaires** avec ce nouvel outil pour

l'entretien de ses ports structurants : Granville, Barneville-Carteret et Saint-Vaast-la-Hougue. Construite par le chantier naval Merré à Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique), « Venus Manche » est une « drague stationnaire à élinde papillonnante ». Longue de 19 m, elle est équipée d'un moteur Volvo D16 et d'une pompe de dragage Warman. Elle offre une amplitude de balayage de 28 m et peut draguer jusqu'à 9 m de profondeur. Dépourvue de moteur de propulsion, elle progresse grâce à deux pieux fixés à l'arrière ou par poussée et remorquage.

Voir aussi : VIDÉO. Trois conseils pour ouvrir des huîtres sans se blesser
Pour Damien Pillon, PDG de la Société publique locale des Ports de la Manche, cette acquisition répond à une logique de long terme. La SPL, qui compte 70 salariés, gère aujourd'hui huit ports, 3 200 anneaux et accueille 136 navires de pêche. Disposer de notre propre outil de dragage est un choix stratégique pour garantir la continuité et la qualité du service portuaire.

Mobilisé dans un premier temps à Granville

Les récents travaux menés dans le bassin à flots de Barneville-Carteret illustrent ces enjeux. Réalisés entre novembre 2024 et avril 2025 puis de septembre 2025 à janvier 2026, ils ont permis de retirer environ 53 500 m³ de sédiments gênant l'accès et l'usage du port. Les matériaux ont été refoulés en mer via un réseau de canalisations de 2,5 km jusqu'à un point de rejet situé sur l'estran, choisi pour assurer une bonne dispersion, favoriser le rechargement naturel des zones en érosion et limiter l'impact sur un milieu peu sensible.

Lire aussi : Le port de plaisance de Hérel, à Granville, devient le troisième port normand certifié Ports propres

La France devrait-elle renégocier les accords européens pour mieux protéger ses secteurs économiques stratégiques (agriculture, pêche) ?

La réflexion autour de la mutualisation des dragages portuaires est engagée depuis plusieurs années au sein de la SPL, à l'initiative de son premier président, Érick Beaufile, aujourd'hui parrain de la drague. L'intégration des ports de Granville en janvier 2023 a renforcé la pertinence de cette démarche. « Venus Manche » sera mobilisée à Granville de mars 2026 à mai 2027, puis à Saint-Vaast-la-Hougue d'octobre 2027 à mai 2028, avant de revenir à Granville. « Venus Manche » représente un investissement d'environ 3 millions d'euros, financé à 80 % par la SPL et à 20 % par le Département.

Présent lors de l'inauguration, Érick Beaufils a salué un bel investissement pour l'économie maritime manchoise, tandis que Jean Morin, président du Département, a rappelé que la Manche est le premier département normand par son linéaire de côte et que cette acquisition facilitera durablement l'entretien et le nettoyage des ports.